



ETE 2024

ARGELÈS SUR MER
PYRÉNÉES ORIENTALES

COCKTAIL NAUTIQUE
10-13 ANS

088 022 01

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification
d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ADRESSE DU CENTRE

Camp Vacances Pour Tous
Camping Le Front de Mer
Avenue du Grau
66700 ARGELÈS SUR MER

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus

- Arrivée le premier jour pour 11 heures
- Départ le dernier jour vers 16 heures.

TRANSPORT

En train de Paris (voyage de nuit) jusqu'à Argelès sur Mer. En car au départ de Strasbourg, Mulhouse, Besançon, Dijon, Lyon, Reims, Bar-Le-Duc, Metz, Nancy, Épinal (voyage de nuit à l'aller et au retour) donc départ la veille et retour le lendemain des dates indiquées.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas servi : le petit-déjeuner du lendemain (voyage de nuit)

Dernier repas servi : le dîner de l'avant dernier jour (panier-repas, voyage de nuit)

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A DONNER AU MOMENT DU DÉPART

- **La fiche sanitaire de liaison complétée et signée et la copie du carnet de vaccination**
Cette fiche est très importante en cas de problème médical ou d'accident, il faut donc la remplir avec attention
AUCUN DÉPART NE SE FERA SANS CES DOCUMENTS
- **La photocopie de votre carte d'assuré social ou l'attestation de votre CPAM (à glisser dans l'enveloppe fiche sanitaire de liaison)**
- **L'attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques.**
- **L'enveloppe d'argent de poche**
- **Toute correspondance utile au directeur**

A mettre dans la valise : la fiche trousseau

A ne pas oublier pour le bon déroulement du séjour :

- Un sac de couchage
- Un petit matelas (type matelas de gym, celui-ci est destiné à être posé sur la couchette sur le lit de camp dans un souci d'hygiène et de confort).
Les oreillers ne sont pas fournis.

SITE

► Situation géographique

Le camping**** « Le Front de Mer » est situé à 200 m de la mer, de tous les commerces et du centre d'animations estivales d'Argelès-Sur-Mer, une des plus importantes stations balnéaires du sud de la France. Au pied des Pyrénées et au bord de la Méditerranée, cette station balnéaire est réputée pour la douceur de son climat et sa situation privilégiée.

Le camping dispose d'un espace aquatique dans un cadre « tropical » avec une vue superbe sur les montagnes environnantes. D'une superficie de 600 m² de plan d'eau, avec une plage de plus de 1000 m² et un solarium de 300 m², le complexe possède une pataugeoire et 9 toboggans.

Attention : les shorts de bain sont interdits dans l'espace aquatique du camping, prévoir des maillots de bain.

► Site

Les jeunes seront hébergés sous tentes 4,6, 8 places équipées de lits de camp, une tente cuisine et un marabout pour les activités et les repas complètent l'installation. Les toilettes, les douches et les lavabos sont regroupés dans l'espace sanitaire du camping.

ACTIVITES

- **Une randonnée en stand up paddle** le long de la côte vermeille, une façon différente d'explorer le littoral.
- **Une séance de kayak de mer, pédalo avec toboggan, paddle géant** : une façon fun de profiter de la mer entre copains !
- **Une journée à l'Aqualand de Saint Cyprien** (toboggans, piscines à vagues...), fous rires garantis.
- **Baignades** dans la mer ou à la piscine du camping.

Ces activités nécessitent la présentation d'une attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques (document réglementaire joint). Le test doit être réalisé en piscine et validé par un maître-nageur.

- **Une Promenade en mer** : au départ du port d'Argelès sur Mer, une balade commentée par le capitaine du bateau le long de la Côte Vermeille pour arriver à Collioure, typique petit village catalan avec son château royal, escale découverte de la ville et retour en bateau.

Autres activités :

Organisation de tournois sportifs sur la plage.

Participation aux nombreuses animations estivales locales proposées par l'Office Municipal d'Animation d'Argelès : concerts, spectacles, fêtes traditionnelles...

En soirée : animations musicales, divertissements jeux...

ORGANISATION DU SEJOUR

► **L'équipe d'encadrement comprend :**

- Un directeur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) ou diplôme équivalent : il coordonne son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.
- Un animateur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 8 ou 10 enfants, dont un animateur titulaire du diplôme de surveillant de baignade
- Un animateur en cours de formation peut compléter cette équipe.
- Un assistant sanitaire aura la charge du suivi des traitements médicaux.

► Par la pratique des activités prévues, les animateurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilités, l'apprentissage de l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir, la découverte du milieu naturel et des traditions locales. La vie quotidienne sera organisée de manière à respecter les besoins de chaque participant. Celle-ci comporte divers aspects dans lesquels chacun est nécessairement impliqué. Tout peut être discuté, mais avec la volonté de mettre en place des règles acceptées par tous ! La vie collective c'est d'abord le respect des autres et de leurs différences, ce sont des responsabilités partagées pour mettre en place la meilleure organisation possible, assurant la sécurité de tous, une bonne hygiène, ménageant des temps de liberté dans un cadre négocié : lieu, durée, fréquence, mesures de sécurité.

Le rangement et la propreté des tentes relèvent de la responsabilité de leurs occupants sous le contrôle des animateurs.

Les repas seront préparés par un cuisinier sur le centre. **Les jeunes participeront à la mise en place des tables et à la vaisselle et aux tâches de la vie quotidienne.**

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, les frais de retour à votre charge...

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Nous mettons à votre disposition un blog pour chaque séjour dont les codes d'accès vous seront communiqués avec la convocation de départ/retour.

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

A partir de 13 ans, le jeune est capable d'assumer seul la responsabilité de son trousseau et aucun contrôle ne sera effectué.

Important : Tout le linge doit être marqué au nom du jeune (marqueur indélébile ou bande cousue).

Il est indispensable de fournir à votre enfant tout ce qui est nécessaire :

- Pour se protéger du soleil : lunettes, chapeau, crème solaire.
- Pour les randonnées pédestres : une gourde, un petit sac à dos et une bonne paire de baskets.

► **Argent de poche :** A discrétion de la famille. Les jeunes ne manquent de rien sur le centre ; il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent, un montant de 10 à 15 € par semaine nous semble une somme raisonnable.

► **Linge :** Le linge devra être peu fragile et facilement lavable

► **Santé :** N'oubliez pas de nous communiquer tous les renseignements utiles (allergies, régime alimentaire...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour les traitements médicaux en cours, **un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement**, et les médicaments seront confiés à l'assistant sanitaire du séjour.

► **Téléphone :** Nous sommes installés sur un camping accueillant d'autres groupes, il sera difficile de joindre votre enfant en appelant sur le numéro du camping.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à nous contacter : (03.29.64.64.61 ou 03.29.69.60.55) nous vous communiquerons alors les coordonnées du directeur du séjour.

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant l'usage abusif du téléphone peut nuire à l'ambiance générale du séjour, l'équipe proposera des périodes d'utilisation qui seront communiquées aux parents.

► **Objet de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur

ASSURANCE

Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable, tablettes, ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

En cas d'accident corporel, une déclaration sera faite auprès de notre assurance, elle intervient en complément des remboursements de la CPAM et de votre mutuelle.

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurances, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurances des biens.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

IMPORTANT

**A RENVoyer AU PLUS TARD UNE SEMAINE AVANT LE DÉBUT DU SÉJOUR ET ÉGALEMENT
A REMETTRE LE JOUR DU DÉPART**

- Une copie de la fiche de renseignements médicaux complétée avec précision et la photocopie du carnet de vaccination :
- Par mail : vacances-cs@fol-88.com
- Ou par courrier à l'adresse ci-dessous
Vacances Pour Tous 15 rue Général de Reffye 88000 EPINAL

L'absence de ce document peut nous amener à refuser l'accueil de votre enfant sur le centre.
(article R.227-7 du Code de l'action sociale et des familles)

A METTRE DANS LA VALISE

- La fiche trousseau

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Le test est à effectuer en piscine

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : une personne titulaire du titre de maître-nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

Nom et prénom du mineur :

Date du test :

Aptitudes vérifiées et acquises :

1. En référence à l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles et à l'arrêté du 25 avril 2012 :

(Mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau
ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

2. En référence au code du sport :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive, voile, organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physiques ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- Nager 25 mètres
-pour la pratique du canoë, du kayak et de la nage en eau vive
-pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Nager 50 mètres
pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature :